

**RASSEMBLEMENT LE 26 AVRIL 2024 à
14h , EHPAD NOTRE DAME DE BONNE
ESPERANCE 40 RUE DU FILS 33000
BORDEAUX**



Dans un premier temps, les personnes concernées ne veulent pas se formaliser et prennent à la légère piques et brimades.

Mais ces attaques se multiplient et la victime est régulièrement acculée, mise en état d'infériorité, soumise à des manœuvres hostiles et dégradantes pendant une longue période.

De toutes ces agressions, on ne meurt pas directement, mais on perd une partie de soi-même. On revient chaque soir usé, humilié, abîmé. Il est difficile de s'en remettre.

Dans un groupe, il est normal que les conflits se manifestent. Une remarque blessante dans un moment d'énervement ou de mauvaise humeur n'est pas significative, à plus forte raison si elle est suivie d'excuses.

C'est la répétition des vexations, des humiliations, sans aucun effort pour les nuancer, qui constitue le phénomène destructeur. Il désigne habituellement toutes les formes de relations et de pressions réitérées dans les lignes verticales et horizontales pour obtenir de l'autre sa soumission.

Il est parfois une stratégie consciente, une pratique managériale. Ce qui fait sa particularité, c'est que le harcèlement moral au travail n'est pas secret mais se déploie en public, au vu et au su de tous : il s'exerce contre une victime, sous le regard des autres qui savent, qui voient et qui se taisent.

